



**Modifications aux règlements généraux,
telles que proposées lors de l'Assemblée
Générale Annuelle**

DARE-DARE

Mercredi 26 octobre 2022

de 18h à 21h

au CÉDA, local 307

et via l'application de téléconférence Zoom

DESCRIPTION DES MEMBRES

1. **DE SOUTIEN** : La cotisation est de 20\$. Ils-Elles désirent soutenir le centre. Ils-Elles n'ont pas de droit de vote aux assemblées et ne peuvent être élus-es sur le conseil d'administration.
2. **ACTIFS-VES** : La cotisation est de 25\$. Ils-Elles désirent s'impliquer activement dans le fonctionnement du centre par possibilité d'initier des projets et de participer à des comités. Ils-Elles ont le droit de vote aux assemblées et peuvent être élus-es sur le conseil d'administration.
3. **CHERCHEURS-EUSES** : La cotisation est de 50\$. Ils-Elles désirent s'impliquer activement dans le fonctionnement du centre par la possibilité d'initier des projets et de participer à des comités. Ils-Elles ont le droit de vote aux assemblées et peuvent être élus-es sur le conseil d'administration.
4. **SOLIDAIRES** : La cotisation est de 50\$ et s'adresse aux individus, organismes et entreprises qui souhaitent soutenir le centre. Ils-Elles n'ont pas de droit de vote aux assemblées et ne peuvent être élus-es sur le conseil d'administration.
5. **HONORAIRES** : Les anciens-nes coordonnateurs-trices de la corporation deviennent membres honoraires dès la fin de leur mandat. Les membres fondateurs-trices de la corporation sont membres honoraires. Ils-Elles n'ont pas de droit de vote aux assemblées.